



**FINANCES COMMUNALES :
MAINTENIR UN SERVICE
PUBLIC PERFORMANT**

> PAGE

9



NAISSANCE

Décembre 2025

Ange MOSCA



DÉCÈS

Décembre

Janvier

Février

DÉLIBÉRATIONS

Conseil municipal du 3 décembre 2025

Délibération n°2025-070 - Participation communale au financement de la protection sociale complémentaires des agents. Les employeurs publics avaient l'obligation, à compter du 1er janvier 2026, de participer au financement de la complémentaire santé de leurs agents, selon un montant minimal de référence fixé à 15 € par mois, en proposant aux agents soit l'adhésion à un contrat proposé par la collectivité, soit en leur permettant de conserver la mutuelle de leur choix pourvu qu'elle soit labellisée. Le Conseil municipal a choisi le dispositif de labellisation, permettant à chaque agent de conserver la liberté de choix de son organisme et de ses garanties. La participation de l'employeur, fixée à 15 € par mois, concerne l'ensemble des agents titulaires, stagiaires et contractuels.

Délibération n°2025-072 - Demandes de subventions auprès des partenaires publics pour le projet de réhabilitation thermique du Groupe scolaire et de la Maison Michel. Le Conseil municipal a approuvé le projet de réhabilitation thermique du groupe scolaire Les Dauphins et de la Maison Michel, d'un montant prévisionnel de 990 786 € HT, visant à améliorer la performance énergétique de ces bâtiments et le confort de leurs usagers, notamment le public scolaire. Afin de réduire le reste à charge communal pour ce projet ambitieux, le Conseil municipal a autorisé la sollicitation de financements auprès de l'État, de la Région Auvergne-Rhône-Alpes et de la Communauté de communes Le Grésivaudan.

Conseil municipal du 21 Janvier 2026

Délibération n°2026-001 - Renouvellement de la Convention Territoriale Globale (CTG) avec la CAF de l'Isère et ses partenaires pour la période 2026-2029. Le Conseil municipal a approuvé le renouvellement de la Convention Territoriale Globale (CTG) avec la CAF de l'Isère et les partenaires du territoire pour la période 2026-2029. Cette démarche permet de coordonner les actions en faveur de la petite enfance, de la jeunesse, de la parentalité et de la vie sociale, tout en maintenant des financements importants pour les services communaux. Elle s'inscrit dans un projet social partagé à l'échelle du Grésivaudan, au bénéfice des familles et des habitants.

Délibérations n°2026-002 et 2026-003 - Approbation des rapports de la CLECT relatifs aux transferts de compétences Domaine nordique du Barioz et Funiculaire du Saint-Hilaire-du-Touvet au Grésivaudan. Le Conseil municipal a approuvé les rapports de la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT) relatifs aux transferts de compétences du domaine nordique du Barioz et du funiculaire de Saint-Hilaire-du-Touvet à la Communauté de communes Le Grésivaudan. Ces décisions permettent d'ajuster les attributions de compensation versées aux communes concernées, au regard des coûts de fonctionnement de ces équipements transférés à l'intercommunalité.

Jean MENDUNI
Daniel AGUETTAZ
Michelle BOREL
Augustin BADO
Emmanuelle DURAND
Josette CARTIER-MILLON
Marcel BRUN
Serge REYNAUD
Maurice GOEURY
Eveline SANCHEZ
Jacqueline CHEVALIER
André CHOUGNY



P4 - P5
L'ACTU À BERNIN

P6 - P7
ENFANCE-JEUNESSE
PETITE-ENFANCE

P8
GÉNÉRATION

P9 - P12
FOCUS: FINANCES COMMUNALES

P13
DÉVELOPPEMENT DURABLE
BERNIN CITOYEN
VIE ÉCONOMIQUE

P14
CULTURE
PATRIMOINE

P15
INTERCOMMUNALITÉ

P16 - P17
VIE ASSOCIATIVE

P18
RETOUR EN IMAGES

P19
BERNIN DESSINÉ

P20
BERNIN UTILE
COUP DE CŒUR DE LA BIB'



Retrouvez l'actualité de Bernin sur bernin.fr et les réseaux sociaux :



@villedebernin #villedebernin

Scannez le QR-code



Retrouvez toutes les délibérations sur bernin.fr / Mairie / Conseil municipal / Les séances du conseil municipal



Permanences élus :
Sur rendez-vous auprès du secrétariat des élus au **04 76 92 07 47**
ou secreteriat@bernin.fr



Chères Berninoises, chers Berninois,

Après un hiver particulièrement pluvieux, parfois neigeux, notre commune s'apprête à accueillir le printemps. Ces derniers mois ont fortement mobilisé les services techniques, restés sur le qui-vive pour assurer la sécurité des déplacements, le déneigement, l'entretien des voiries et le bon fonctionnement des équipements publics. Leur engagement constant, souvent dans des conditions météorologiques difficiles et à des horaires contraints, a permis à chacun de poursuivre ses activités quotidiennes dans les meilleures conditions possibles.

Je tiens à leur adresser des remerciements sincères pour leur disponibilité, leur réactivité et le sens du service public dont ils ont fait preuve tout au long de cet épisode hivernal.

Ce dernier bulletin du mandat est aussi l'occasion de porter un éclairage sur les finances communales et la préparation du budget. Comme vous pourrez le lire dans ce dossier, le budget de la commune permet d'assurer les services essentiels du quotidien (écoles, périscolaire, petite enfance, vie associative, entretien des bâtiments et des espaces publics) tout en finançant les investissements nécessaires au maintien et à l'adaptation de notre patrimoine communal.

Dans un contexte national marqué par la hausse des coûts de l'énergie, l'évolution des normes et des charges obligatoires, ainsi que la diminution de certaines dotations, la commune doit concilier équilibre budgétaire, qualité du service public et capacité d'investissement. Cette exigence implique des choix de gestion rigoureux et une attention constante portée à l'utilisation des ressources publiques.

Je tiens également à saluer l'engagement des agents municipaux, des associations, des partenaires institutionnels et de l'ensemble des acteurs locaux qui contribuent chaque jour à la vitalité de notre commune.

À l'approche du renouvellement du conseil municipal, la municipalité demeure pleinement mobilisée pour assurer la continuité du service public et répondre aux besoins des habitants.

Bien à vous,

Anne-Françoise BESSON
Maire de Bernin

BULLETIN MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE BERNIN

N° 57 MARS 2026



Mairie de Bernin
496, RD 1090
38190 BERNIN
04 76 92 07 40
mairie@bernin.fr

Directeur de la publication : Anne-Françoise Besson
Comité de rédaction : Anne-Françoise Besson,
Sophie Couderc, Pascale Pellegrini, Valérie Salasca, Bastien Xavier
Photos / Illustrations : Mairie de Bernin, Dauphiné Libéré,
Communauté de Communes Le Grésivaudan, Associations
Berninoises, Guillemette Dufour
Rédaction : Anne-Françoise Besson, Sophie Couderc, Pascale Pellegrini,
Jean Bourjade, René Régis, Valérie Salasca, Loïc Marissal, Bastien Xavier
Conception : Bastien Xavier

Création graphique : happydesign

Impression : Imprimerie Notre-Dame, Montbonnot

Tirage : 1 800 exemplaires
Dépôt légal : à parution

Des vœux placés sous le signe du partage et de la convivialité

Le jeudi 15 janvier, la salle des fêtes s'est remplie de sourires et d'échanges à l'occasion de la cérémonie des vœux. Mme le maire, Anne-Françoise Besson, entourée des élus municipaux a accueilli les habitants pour partager ce dernier moment convivial du mandat.

Dans une ambiance simple et sincère, le Maire a rappelé combien le lien humain reste au cœur de l'action municipale. « Ce sont les femmes et les hommes qui donnent du sens à l'engagement communal », a-t-elle souligné, en saluant la coopération et la confiance qui unissent Bernin à son territoire.

Ce temps de rencontre a aussi permis de revenir sur les années passées, marquées par un contexte parfois difficile. Depuis 2020, crises sanitaires, incertitudes économiques et tensions internationales se sont succédé. Un climat anxiogène, reconnu sans détour, mais qui n'a jamais freiné l'envie d'agir à l'échelle locale.

Car 2025 a été une année riche en projets et en moments forts : réaménagement de la RD 1090, végétalisation dans plusieurs espaces publics (cour de l'école maternelle, cimetière, voirie...), réouverture du château de la Veyrie (après un an de rénovation patrimoniale) et de son exposition annuelle "Fenêtres Intérieures", très appréciée du public. Autant de réalisations qui participent au dynamisme et à l'attractivité de la commune. La solidarité a également occupé une place importante, comme la qualité du cadre de vie.

Pour conclure, Anne-Françoise Besson a tenu à remercier chaleureusement toutes celles et ceux qui s'engagent au quotidien pour Bernin. Une dynamique collective, essentielle pour continuer à faire vivre la commune et préparer l'avenir.



Mme le maire, Anne-Françoise Besson, a prononcé son discours entourée des adjoints et conseillers municipaux. Mme la députée, Camille Galliard-Minier était également présente ainsi que les conseillers départementaux, M. Christophe Suszylo et Mme Annick Guichard, des élus des communes voisines et un public nombreux.

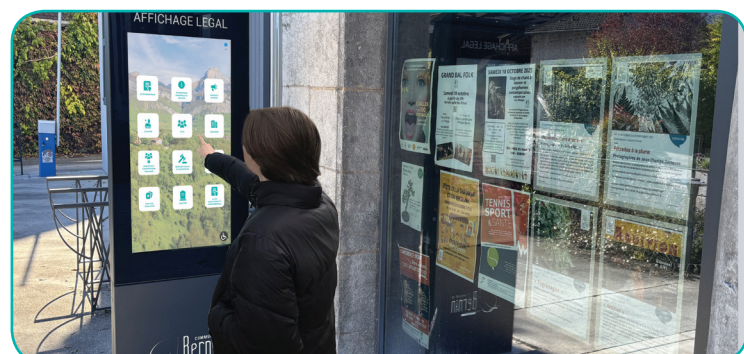


Bernin modernise son affichage légal

Dans une volonté de modernisation et de facilitation de l'accès à l'information publique, la commune de Bernin met désormais à disposition des habitants une borne interactive d'affichage légal. Installée devant l'entrée de la mairie, cette borne est accessible à tous et permet de consulter facilement les documents réglementaires et administratifs de la commune, en toute transparence.

Cette borne est connectée à l'application DMCity, une solution numérique dédiée à l'affichage légal dématérialisé. Les habitants peuvent ainsi consulter les arrêtés municipaux, délibérations, enquêtes publiques et autres informations officielles, à tout moment et en quelques clics.

L'affichage légal est également accessible en ligne depuis le site internet de la commune, offrant un accès complémentaire à distance (tablette, téléphone ou ordinateur portable). Cette initiative s'inscrit dans la démarche de Bernin visant à renforcer l'information citoyenne, simplifier les démarches administratives et accompagner la transition numérique du service public.



L'application DMCity est également accessible en ligne sur bernin.fr dans la rubrique "Affichage légal"

STMicroelectronics : une ligne téléphonique dédiée pour les riverains

Dans un souci constant d'écoute de ses voisins, STMicroelectronics met à disposition une ligne téléphonique dédiée, accessible 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7, pour permettre aux riverains de signaler toute nuisance (sonore, olfactive). Chaque appel fera l'objet d'un retour afin d'assurer un suivi rapide et efficace des préoccupations exprimées.



Numéro à joindre : **04 76 92 60 20**

Enquête : Améliorer les déplacements de demain

Le SMMAG (Syndicat Mixte des Mobilités de l'Aire Grenobloise) lance une nouvelle Enquête Mobilité Certifiée Cerema (EMC²) « Fréquence PLUS », afin de mieux comprendre

les habitudes de déplacement des habitants et préparer les mobilités de demain. Cette enquête se déroulera sur l'ensemble de la Grande Région Grenobloise : la Métropole Grenobloise, le Grésivaudan et le Pays Voironnais. Entre janvier et mars 2026, 3 000 habitants, tirés au sort, pourront être contactés. Tous les profils sont concernés, quels que soient les modes ou le rythme de déplacement (transports en commun, voiture, vélo, marche, déplacements réguliers ou occasionnels). Les personnes sélectionnées recevront d'abord un courrier d'information, puis seront contactées par téléphone par un enquêteur habilité pour un entretien d'environ 20 minutes, portant sur les déplacements du jour précédent. La participation à cette enquête est libre.

Pour en savoir plus : www.mobilites-m.fr/enquete-mobilite-2026



LES BRÈVES



► EMPLOIS D'ÉTÉ 2026

Comme tous les ans la mairie de Bernin propose une découverte du monde du travail à travers des emplois d'été pour les 16/21 ans. Tenez-vous au courant sur bernin.fr dès l'ouverture des candidatures début mars. Les dossiers pour postuler seront à télécharger sur le site ou à récupérer à l'accueil de la mairie.

► ÉLECTIONS MUNICIPALES 2026

Les prochaines élections municipales ont lieu les 15 et 22 mars 2026. Elles se dérouleront au CUBE et les bureaux de votes seront ouverts de 8h à 18h.

► CÉRÉMONIE COMMÉMORATIVE DU 19 MARS PRÉVUE À 18H

La commémoration de la Journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc, aura lieu le jeudi 19 mars à 18h, au monument aux morts, en présence du comité FNACA de Bernin.

PLANTATION DE VÉGÉTAUX AUTOUR DU CITY STADE

Le service espaces verts a planté des arbustes à proximité du nouveau city stade situé à côté de l'école des Dauphins.



INSTALLATION DE L'ANCIEN POTEAU DE TRAMWAY

Un ancien poteau du Tramway qui reliait Grenoble à Chapareillan a été restauré puis installé Chemin des Ecoutoux par le service technique.



TRAVAUX DE RÉHABILITATION THERMIQUE DE LA MAIRIE

Des travaux de réhabilitation thermique de la mairie se sont déroulés de novembre 2025 à février 2026. Les systèmes de chauffage, les fenêtres et le système d'isolation intérieure/extérieure ont été rénovés, ainsi que la toiture, avec l'installation de panneaux photovoltaïques.



Retour sur les vacances d'hiver au centre de loisirs

Les vacances d'hiver ont été colorées par une ambiance d'enquête et de mystère. Petits et grands ont pu entrer dans la peau d'un détective et résoudre des énigmes diverses et variées.

Ils ont pu participer, au plus grand bonheur de tous, à un escape-game animé par Sébastien, l'intervenant de « OZ-aventure » avec pour thèmes, trésors des enfants du bout du monde pour les 3-5ans et énigmes du papillon pour les 6-11 ans.

Pour les plus jeunes, un spectacle de marionnettes dans le cadre d'un échange entre centres de loisirs avec Saint-Nazaire-les-Eymes a été proposé. Pour les plus grands, une sortie au parc de Crolles à la découverte de jeux de société à « Voyage ludique » a été effectuée.

Lors de la deuxième semaine, une ambiance plus festive s'en est suivie, avec le « Carnaval ». Les enfants ont pu se déguiser, danser, jouer afin de partager des moments de rire. Ils ont collectivement construit un char.

Ces vacances ont été ponctuées par deux rencontres conviviales et intergénérationnelles, avec les seniors le mercredi 18 février et avec les parents le dernier jour.



 Centre de loisirs du groupe scolaire "Les Dauphins" - 459, chemin du Vivier, 38190 BERNIN - 04 76 72 81 75 - enfance-jeunesse@bernin.fr

« Alice au pays du vélo » - Escape game à vélo gratuit

Un escape game merveilleux, créé par Le Lapin Blanc et animé par Imagine Expériences, sera proposé dans le cadre de la 11^{ème} « Faites du vélo » organisée par le SMMAG : « Après avoir parcouru le Pays des Vélos, Alice est revenue au monde réel... mais elle vient de se rendre compte qu'elle a perdu sa sonnette ! Osez-vous l'accompagner dans cet univers plein de douces folies et l'aider à remonter le fil de son parcours afin de la retrouver ? Les personnages hauts en couleur que vous allez y croiser ont peut-être vu quelque chose ? Mais tenez-vous prêts à vous creuser les méninges ! » Activité gratuite et ouverte à tous (participation dès 6 ans en famille, ou entre amis/collègues), inscription en équipes de 2 à 10 personnes sur faitesduvelo.com

RDV les samedi 23 et dimanche 24 mai, de 10h - 18h, au parc du Clos Michel
Circuits à vélo de 5 à 8 km - (durée : 1h30 à 2h) - Les déguisements sont les



Rappel : le port du casque est obligatoire

Un dépliant sur le patrimoine de Bernin réalisé avec l'école !

Le projet Mon territoire d'hier à aujourd'hui est mené dans le cadre du PLEAC (Plan Local d'Éducation Artistique et Culturelle) du Grésivaudan, en partenariat avec le Parc naturel régional de Chartreuse. L'association Histoires de... conçoit et anime ce projet auprès de deux classes de l'école Les Dauphins de Bernin. L'objectif de ce projet est de permettre aux élèves de mieux connaître leur lieu de vie à travers la découverte des richesses locales. Ainsi, les élèves découvrent la notion de patrimoine et explorent l'histoire de Bernin. Ils font des rencontres intergénérationnelles et ont l'opportunité de discuter avec différents acteurs, actrices de la commune qui la font vivre. À la fin de ce projet, les jeunes Berninois et Berninoises sont invités à restituer leurs découvertes sous le format d'un dépliant, vous invitant à découvrir Bernin à travers les yeux des enfants, avec leurs textes et dessins. À découvrir bientôt !



Les enfants ont eu le plaisir d'être accompagnés pendant les balades du 15 janvier par M. Zapp, Mme Avenier et M. Régis

Un vent de nostalgie souffle sur la crèche !

Après un mois de décembre festif qui a vu briller les yeux des enfants pendant toute la période de Noël, un vent de nostalgie s'est invité à la crèche ! Janvier... une nouvelle année qui débute... Les vacances sont terminées. Chacun reprend le rythme de sa vie de famille. Et parfois le souvenir de moments passés ensemble à cette période des fêtes nous revient ! Un chocolat chaud au pied de la cheminée, une partie de jeux de société partagée entre frères et sœurs, la dégustation de sablés de Noël en famille...

Alors pour ce début d'année, l'équipe de la Ribambelle a mis en place une exposition éphémère sur le thème de la famille et des valeurs partagées par un même foyer. Un espace a été aménagé pour permettre aux enfants et à leurs parents de déposer un souvenir, une photo, un objet qui leur rappelle de bons moments passés ensemble. Chaque « dépôt » était accompagné de quelques mots explicatifs. On a pu lire « Souvenir d'un été entre plage soleil et mer » ou encore « On avait dit jamais de pyjamas assortis à Noël » avec la photo de 5 mêmes pyjamas assortis ou enfin « Les cerisiers du jardin, ramasser les cerises, grimper dans les arbres, jeter les noyaux le plus loin possible, faire des confitures tous ensemble et avoir la bouche toute rouge ! » Sans oublier plusieurs photos d'animaux de compagnie... chien ou chat, ils ont toute leur importance ! Ce qui en ressort... des valeurs qui font du bien au cœur : des câlins, des instants partagés, des activités faites ensemble sur le moment et au final des souvenirs créés.

Place maintenant à la fête une nouvelle fois avec la préparation du Carnaval qui aura lieu du 2 au 6 mars prochain ! En attendant, pour se mettre l'eau à la bouche, à l'instant où l'on écrit ces lignes, les enfants sont en plein atelier cuisine en train de réaliser de la pâte à crêpes ! Le goûter sera fameux !



Exposition éphémère



Atelier cuisine du 17/02



Multi-accueil La Ribambelle - 226, chemin de la Proula - 38190 BERNIN - 04 76 08 88 41 - creche@bernin.fr

Partage, joie et découverte au RPE Les Grési'mômes

Le RPE Les Grési'mômes a organisé, le samedi 29 novembre dernier, un accueil collectif pour les familles et les assistants maternels du secteur de Montbonnot-Saint-Martin à Bernin.

Cet événement, axé sur le thème du livre, visait à faire découvrir aux parents une partie de la vie quotidienne de leurs enfants chez les assistants maternels, dans une ambiance festive et chaleureuse. Après un moment agréable autour d'un café, une lecture de Noël a émerveillé petits et grands. Les familles ont ensuite pu explorer une sélection d'albums proposée par la bibliothèque de Saint-Ismier. Pour terminer la matinée, ils ont chanté ensemble des comptines bien connues de leurs enfants.



RPE Grési'mômes - Géraldine Briole - 06 02 52 65 73 - rpe.lesgresimomes@le-gresivaudan.fr

Le GRÉSIVAUDAN
communauté de communes

Retour sur le repas de Noël des seniors...

Le traditionnel repas de Noël des seniors a eu lieu dimanche 7 décembre à la salle des fêtes. Les personnes de plus de 67 ans invitées par la commune ont partagé un repas festif dans l'esprit et la tradition de Noël. Comme chaque année, le repas était accompagné d'une animation musicale et suivi d'un bal animé par "Perline", une chanteuse accompagnée des ses musiciens.

... les cartes de vœux et la distribution des colis de Noël

Ce projet à l'initiative des animateurs du service Enfance-Jeunesse, a permis aux enfants de créer des cartes de vœux à destination des seniors de la commune. En concertation avec le CCAS, ces cartes de vœux leur ont été remises lors du repas de Noël ou à l'intérieur des colis. C'est ainsi près de 250 cartes de vœux diverses et variées, qui ont été créées sur les différents temps d'accueil périscolaires et durant l'après-midi jeux du samedi 29 novembre 2025. Ces cartes ont été grandement appréciées par nos aînés, touchés par cette attention. En remerciement, le CCAS a offert un spectacle de magie aux enfants accompagnés par un parent, également ouvert aux seniors pour continuer de renforcer le lien intergénérationnel.



Mme le maire, Anne-Françoise Besson, accompagnée des élus dont : Sophie Couderc, 1^{ère} adjointe, et Pascale Pellegrini, 3^{ème} adjointe, aux côtés de nos aînés, le dimanche 7 décembre à la salle des fêtes.



La distribution des colis de Noël a lieu les 12 et 13 décembre dans la salle du conseil. Ici c'est M. Bobillon qui assurait la distribution.

Un beau spectacle de magie

Le mercredi 28 janvier 2026, Jo le Magicien est venu divertir pas moins de 96 petits et grands Berninois à la salle des fêtes. Ce spectacle offert par le CCAS avait pour objectif de resserrer les liens entre les enfants du centre de loisirs et des écoles, qui ont réalisé les cartes de Noël distribuées à nos anciens lors du repas de Noël et de la distribution des colis, et les retraités participant aux animations portées par le CCAS. Le spectacle s'est achevé autour d'un goûter partagé où enfants et retraités ont pu se retrouver et échanger librement.



Des ateliers manuels et jeux mémoire réguliers

Des ateliers manuels sont proposés régulièrement (tous les vendredis après-midi) à la résidence Cœur de village dans une ambiance très conviviale et font travailler autant les mains que la tête. « Dans ces ateliers on prend plaisir à faire les choses, à les offrir et les personnes sont heureuses de recevoir ce que l'on a réalisé. Ce sont de vrais moments de partage : on s'échange des recettes, des trucs et des astuces et on crée de vrais relations d'amitié ». Des jeux mémoire permettent également à chacun de venir entretenir sa mémoire de manière ludique et vivre plein de bons moments de partage.



ERRATUM THÉ DANSANT - RDV LE 27 MARS

Initialement prévu le vendredi 6 mars, le prochain thé dansant organisé par le CCAS de Bernin aura lieu le **vendredi 27 mars à 14h** à la salle des fêtes. Si vous souhaitez y participer, merci de contacter la mairie au **04 76 92 07 40** ou **mairie@bernin.fr**





Maintenir un service public performant



“

Dans un contexte national marqué par les incertitudes économiques, la hausse des coûts et des contraintes budgétaires toujours plus fortes pour les collectivités, gérer une commune comme Bernin demande à la fois rigueur, responsabilité et sens des priorités. Derrière les chiffres, il y a avant tout une réalité concrète : celle des services publics que les habitants utilisent chaque jour.

À Bernin, nous avons fait le choix de préserver un haut niveau de service tout en maîtrisant la fiscalité communale, dont les taux n'ont pas augmenté durant le mandat.

Cette exigence est d'autant plus importante que la commune ne bénéficie plus de dotation globale de fonctionnement de l'État et doit faire face à des charges contraintes en hausse.

Dans ce contexte, chaque décision budgétaire vise le même objectif : maintenir la qualité de vie des habitants, soutenir la vie locale et préparer l'avenir de la commune grâce à des investissements utiles et responsables. Trouver cet équilibre est au cœur de l'action municipale que nous menons avec constance.

Jean Bourjade, 6^{ème} adjoint délégué
aux Finances



D'où viennent les moyens financiers de la commune ?

Le budget de la commune de Bernin permet d'assurer le fonctionnement des services du quotidien (écoles, multi-accueil, périscolaire, services à la population, vie associative, bâtiments...) et de financer les investissements nécessaires à l'entretien et au développement du patrimoine communal (bâtiments, équipements, voiries...).

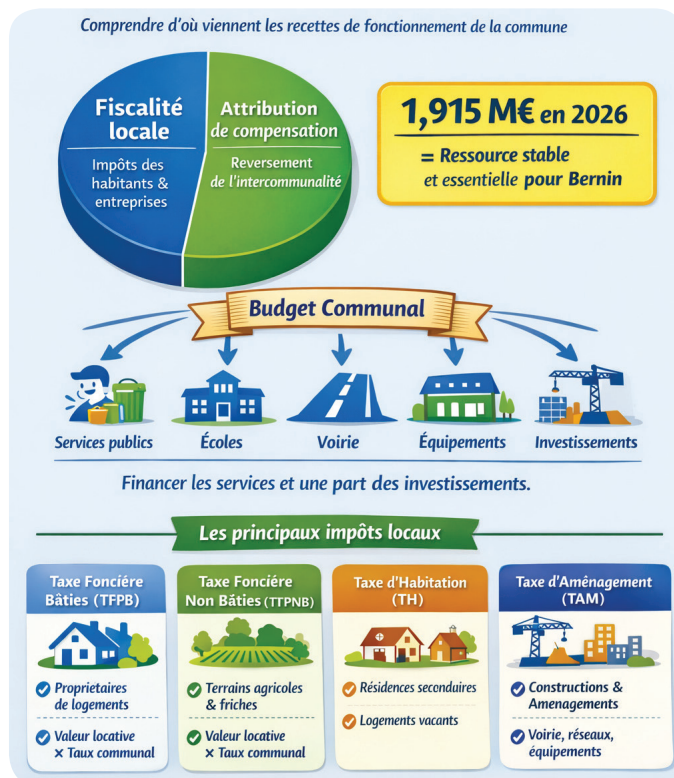
Les ressources proviennent principalement de la fiscalité locale, de subventions ciblées pour certains projets, des recettes issues des usagers des services et du patrimoine communal. Pour certains projets d'investissement, la commune peut également recourir ponctuellement à l'emprunt.

La fiscalité locale : ressource principale de Bernin

La première source de financement reste la fiscalité locale, qui constitue le socle des recettes pour le budget communal. Elle comprend les impôts et taxes payés par les habitants et les entreprises, mais aussi les attributions de compensation versées par la communauté de communes Le Grésivaudan, correspondant au reversement d'une partie de la fiscalité économique transférée à l'intercommunalité. Ces attributions de compensation représentent aujourd'hui une ressource importante et stable pour Bernin (environ **1,915 M€ pour 2026**).

Les dotations et concours financiers de l'État

La commune reçoit également, de manière très limitée, des dotations et concours financiers de l'État. Contrairement à de nombreuses communes au potentiel fiscal plus limité, Bernin ne perçoit plus de dotation globale de fonctionnement (DGF) depuis plusieurs années, alors qu'elle constitue pourtant la principale dotation versée par l'État aux communes. Cette situation marque une évolution importante dans la structure des recettes communales. La commune ne peut donc plus compter sur cette ressource pour équilibrer son budget ou amortir les hausses de charges. Cette absence de DGF renforce la nécessité d'une gestion financière prudente, reposant sur la maîtrise des dépenses, la recherche de subventions ciblées et le maintien d'une capacité d'autofinancement suffisante pour financer les projets d'investissement.



Le saviez-vous ?

Les taux des impôts communaux n'ont pas augmenté à Bernin durant le mandat. En revanche, les bases d'imposition (valeurs locatives) sont revalorisées chaque année par l'État, ce qui peut faire évoluer le montant payé et les recettes, même sans hausse des taux communaux.

Subventions et autres ressources

Pour ses investissements, Bernin peut solliciter des subventions ou fonds de concours auprès de différents partenaires institutionnels, notamment l'État, la Région, le Département ou Le Grésivaudan. Ces sources de financement ne sont toutefois pas automatiques, ni garanties, et tous les projets d'investissement n'y sont pas éligibles.

Certaines participations financent également ponctuellement, pour des durées limitées et selon des engagements contractuels, le fonctionnement de certains services, comme celles de la Caf de l'Isère pour la petite enfance et le périscolaire ou celles du Département en ce qui concerne le projet social de la résidence Cœur de village.

Le budget communal comprend aussi des recettes issues de la facturation aux usagers bénéficiant des services publics locaux (cantine, accueil périscolaire, centre de loisirs, multi-accueil), ainsi que de revenus liés au patrimoine communal (loyers, redevances, concessions, occupation du domaine public, location de salles...).

Les contraintes financières qui s'imposent à Bernin

Comme toutes les collectivités, Bernin doit voter un budget en équilibre réel, sans déficit possible en fonctionnement. Cela signifie que les recettes de fonctionnement doivent couvrir l'ensemble des dépenses courantes (parmi lesquelles les salaires des agents ou encore les frais de fonctionnement des équipements dont l'énergie, l'entretien, la maintenance, les contrôles obligatoires...), sans possibilité de déficit ni de recours à l'emprunt.

La commune doit toutefois faire face à une hausse des charges contraintes, notamment liées aux coûts de l'énergie (+ 20 à 30 % ces dernières années), aux nouvelles normes réglementaires et aux évolutions statutaires du personnel communal.

Dans le même temps, les marges fiscales sont encadrées par la loi, et les subventions d'investissement sont à la baisse ces dernières années, du fait d'enveloppes réduites de la part de certains partenaires, dont notamment l'État, et fléchées vers les priorités qu'ils définissent.

La commune doit également assumer des dépenses contraintes imposées par des mécanismes nationaux de solidarité. C'est notamment le cas du Fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC) qui vise à réduire les écarts de richesse entre collectivités : certaines communes, considérées comme disposant de ressources plus importantes, contribuent financièrement au fonds, tandis que d'autres en bénéficient. Bernin fait partie des collectivités contributrices, ce qui représente une dépense obligatoire supplémentaire pour son budget (estimée à 135K € en 2026).

Par ailleurs, dans le cadre de l'effort national de redressement des finances publiques, l'État demande également depuis plusieurs années à certaines collectivités de participer à la maîtrise des comptes publics. Cette participation se traduit concrètement par des prélèvements obligatoires (environ 52K € pour Bernin en 2026) venant réduire les ressources disponibles pour les communes, et donc une contrainte supplémentaire pour l'équilibre budgétaire.

Arbitrages et choix de gestion

Dans ce contexte toujours plus contraint, en particulier face à l'effort national de redressement des finances publiques demandé par l'État aux collectivités à travers la loi de finances pour 2026 (de l'ordre de 4,6 milliards d'euros au niveau national), Bernin doit trouver un juste équilibre entre maintien de services publics de qualité, préservation de son patrimoine et réalisation de projets structurants pour l'avenir. Cela implique une gestion financière rigoureuse, fondée sur des priorités claires, une recherche constante d'optimisation des dépenses et de mobilisation de financements extérieurs.

Les principaux postes de dépenses impactés en 2026

Les principaux postes de dépense impactés pour une commune comme Bernin en 2026 concernent surtout les charges de fonctionnement contraintes, aggravées par l'inflation et les mesures nationales prévues par la loi de finances. Ces dépenses représentent une part très conséquente du budget de fonctionnement communal (de l'ordre de 70 à 80%) et limitent les marges de manœuvre pour l'investissement.

Charges de personnel

Les salaires et cotisations sociales constituent le premier poste des dépenses (environ 50% des dépenses courantes), avec une hausse notable des cotisations retraite des fonctionnaires imposées aux collectivités (+1,2 Md€ en 2026 au niveau national, soit +35K € estimés en 2026 pour Bernin), ainsi que depuis le 1er janvier 2026 l'obligation pour les employeurs publics de participer à la complémentaire santé de leurs agents, selon un montant minimal de référence fixé à 15 € par mois et par agent concerné (+15K € estimés en 2026 pour Bernin).



Énergie et fournitures

Les coûts énergétiques (électricité, chauffage, carburants) explosent (+20-30% récents), impactant directement les frais nécessaires par exemple au fonctionnement des bâtiments et équipements communaux. En dépit d'une prévision de stabilisation en 2026, les coûts énergétiques représentent environ +7,5% par rapport à 2024, dû à l'inflation persistante. Il en va de même pour les frais de maintenance, les fournitures courantes, qui subissent également les effets de l'inflation.

Contribution aux services intercommunaux

Certaines dépenses résultent de participations obligatoires à des services publics organisés à d'autres niveaux. C'est notamment le cas de la contribution au Service départemental d'incendie et de secours (SDIS), qui finance les moyens des sapeurs-pompiers de l'Isère, ou encore des dépenses liées à la gestion de certains services assurés par l'intercommunalité, dont les déchets, l'eau potable ou l'assainissement, qui connaissent des évolutions tarifaires liées notamment aux investissements nécessaires sur les réseaux du territoire communautaire et aux mises au normes.

Soutien à la vie locale et aux besoins sociaux

La commune fait le choix de maintenir son soutien à la vie locale. Les subventions et mises à disposition d'équipements aux associations, indispensables au dynamisme sportif, culturel et social de la commune, ainsi que certaines aides ou actions en direction des publics fragiles, peuvent être impactées par la hausse générale des coûts (énergie, fonctionnement, matériel). Les besoins sociaux évoluent également, ce qui nécessite des moyens adaptés.

Adaptation aux exigences et contraintes réglementaires

Par ailleurs, les communes doivent répondre à des exigences réglementaires croissantes, notamment en matière de transition écologique, de performance énergétique des bâtiments publics ou d'accessibilité. Ces obligations nécessitent des investissements parfois importants, dans un contexte où certaines aides nationales, comme le Fonds vert mis en place par l'État, ont été revues à la baisse (- 500 M€ au niveau national en 2026), ce qui peut conduire à décaler ou prioriser certains projets.

Comprendre les dépenses obligatoires et essentielles de la commune

DES CONTRIBUTIONS OBLIGATOIRES

Une part du budget communal finance des services publics intercommunaux

- ▶ SDIS : financement et équipement des sapeurs-pompiers
- ▶ Gestion des déchets : collecte, traitement, règles environnementales
- ▶ Eau & Assainissement : distribution et assainissement des eaux usées

SOUTIEN À LA VIE LOCALE

Maintenir le soutien aux associations et publics fragiles malgré la hausse des coûts

- ▶ Associations : dynamisme sportif, culturel, social
- ▶ Subventions

OBLIGATIONS RÉGLEMENTAIRES

Répondre à des normes de plus en plus strictes

- ▶ Transition écologique : performance énergétique des bâtiments
- ▶ Fonds vert en baisse : -500 M€ national en 2026
- ▶ Accessibilité : mise en conformité

DES DÉPENSES ESSENTIELLES

- ▶ Fonctionnement des services et des équipements

DES DÉPENSES ESSENTIELLES AUGMENTENT

- ▶ Coût de l'énergie
- ▶ Entretien & matériel

À quoi servent 100€ à Bernin en 2026 ?

D'OÙ VIENNENT 100 € ?



100 € de recettes

COMMENT SONT UTILISÉS 100 €



100 € de dépenses

Une nouvelle campagne de piégeage pour lutter contre les frelons asiatiques

Comme l'année passée, la commune a lancé en février une campagne de piégeage des reines fondatrices du frelon asiatique, autrement appelé frelon à pattes jaunes. Le référent frelon et les services techniques ont posé les pièges. Leurs emplacements respectent un plan de piégeage et se trouvent à proximité des anciens nids de frelon. Chaque reine fondatrice piégée représente un nid de moins à détruire. Un grand merci aux bénévoles qui vont assurer le suivi de ces pièges : les vider, nettoyer et remettre de l'appât. Cette campagne nous protège tous, et l'action coordonnée des communes du Grésivaudan donne une meilleure efficacité. Soyez vigilants ! Les fondatrices, en sortant de leur hibernation, construisent leur petit nid primaire dans un endroit protégé des intempéries comme les abris de jardin et les ronces. Si vous pensez en avoir repéré un, envoyez une photo au référent frelon qui fera le nécessaire.



Contactez le référent frelon : **Eric Ziglioli**
06 60 19 82 16 - eric.ziglioli@mailco.com

BERNIN CITOYEN

Rappel des règles d'accès du CUBE

Le CUBE est un équipement mis à la disposition des pratiquants et des associations par la municipalité pour vous permettre l'entraînement à diverses activités dans les meilleures conditions. C'est une chance et nous en sommes fiers. Cependant, nous constatons trop régulièrement des dégradations et un manque de soin dans l'entretien de ce lieu. Chacun d'entre nous, à partir du moment où il s'y rend, est responsable du bon état des locaux pendant et après son utilisation : cela implique de nettoyer, de ranger et de signaler tout incident ou dommage constaté. Sans un effort collectif et immédiat, ce bel équipement se dégradera plus vite qu'il ne devrait. Ensemble, prenons soin de ce bien commun. Il en va de la pérennité de nos activités et du respect de tous les usagers. Merci de votre compréhension et de votre engagement.



Autour du CUBE, il y a aussi des espaces extérieurs qu'il faut également respecter. Nous comptons sur votre civisme pour veiller à la propreté de ces espaces de vie.

VIE ÉCONOMIQUE

Le restaurant Tigmi débarque à Bernin !

Un nouveau souffle gourmand arrive au cœur de la commune : le restaurant et traiteur artisanal « Tigmi » vient d'ouvrir ses portes à la place de l'ancien magasin « Maglietta ».

À l'origine de ce projet, Kacem Soussi, 28 ans. Depuis deux ans, il tient le restaurant Tigmi rue Brocherie à Grenoble, spécialisé dans la cuisine marocaine traditionnelle. « Mon projet, c'est de créer une chaîne de restaurants de cuisine marocaine. Le couscous, tout le monde adore ! », explique le jeune restaurateur. L'ouverture d'un second établissement à Bernin marque une nouvelle étape dans le développement de son activité. Avec cette nouvelle adresse, Tigmi proposera une offre de restauration sur place et de traiteur artisanal, mettant à l'honneur les saveurs marocaines : couscous, tajines et spécialités maison préparées à partir de produits frais. La commune se réjouit d'accueillir ce nouveau commerce de proximité, qui contribue à l'animation du centre-bourg et à la diversité de l'offre culinaire locale.



Retour sur le vernissage de l'expo de la Bib'

Du 13 janvier au 16 mars, la bibliothèque accueille l'exposition de photographies « Du monde des insectes à celui des rapaces » de Patrick Dereymez, photographe et habitant de Bernin. « J'espère que les sujets que j'ai présentés ont emmené les visiteurs dans un monde étonnant, leur permettant de voir des détails d'insectes infiniment petits et dans un autre environnement, les vautours tourbillonnant sur un format à portée de vue. » a déclaré l'artiste au sujet de ses œuvres. Pour Pascale Pellegrini, adjointe à la culture : « Découvrir le monde des insectes à travers le regard de Patrick Dereymez est un réel enchantement. La perception des détails et l'éclat des couleurs donnent à ses photos un caractère particulier marquant l'infiniment petit de l'infiniment beau. Cette exposition photos est un régal pour les yeux. »



Le vernissage a eu lieu le mardi 10 février à la bibliothèque municipale en présence d'amis de l'artiste et visiteurs curieux d'en savoir plus.

Consultez le Programme Culturel inséré dans ce bulletin, sur bernin.fr ou à l'accueil de la mairie, pour connaître les prochaines expositions à venir

LA
BRÈVE

Exposition annuelle Veyrie 2026

Après une exposition 2025 très appréciée qui aura marqué sa réouverture (après travaux), le château de la Veyrie retrouvera cette année le public pour une exposition de mai à juillet et de septembre à novembre où une artiste régionale déploiera ses immenses dessins dans les pièces de la bâtisse. Les dates précises seront communiquées en avril.



PATRIMOINE

L'ancien poteau de Tramway retrouve enfin sa place

Comme un point d'orgue au projet de parcours patrimonial « Bernin d'hier à aujourd'hui », la commune de Bernin a restauré et réinstallé un ancien poteau de tramway, reliant ainsi le passé au futur et pour mieux comprendre le présent. Mettre en valeur le patrimoine permet de moderniser l'image de la commune tout en rassurant sur la préservation de son identité. C'est dans cet esprit qu'un ancien poteau d'électrification du tramway a été restauré et réinstallé sur le chemin des Écoutoux à l'endroit même où autrefois circulait le tramway. Ce poteau est un témoin de l'histoire locale : il appartenait à la ligne de tramway qui circulait à la fin du XIX^e siècle entre Grenoble et Chapareillan. En redonnant une place visible à cet élément du patrimoine lié à la mobilité, la commune souhaite rappeler l'importance des déplacements d'hier dans la construction du territoire d'aujourd'hui. Cette installation s'inscrit dans les parcours patrimoniaux créés le long des chemins de la commune, accompagnés de supports visuels et de photos anciennes, afin de donner aux citoyens et aux visiteurs le temps d'admirer leur héritage et de mieux connaître l'histoire de Bernin.



Quelques précisions sur la technique de fabrication des poteaux de l'époque (sur le panneau installé sur site)



Conseil Communautaire du 15 décembre 2025

Mobilisé contre la fermeture du lycée Le Bréda

Lors du conseil communautaire du 15 décembre dernier, les élus du Grésivaudan ont adopté une motion demandant la suspension immédiate du projet de fermeture du lycée des métiers Le Bréda à Allevard, prévue pour 2026. L'établissement, seul lycée professionnel entre Grenoble et Chambéry, joue un rôle structurant dans la formation aux métiers du service à la personne et de l'hôtellerie, répondant à des besoins identifiés du territoire. Les élus appellent à l'ouverture d'une véritable concertation avec les équipes éducatives, les familles et les acteurs socio-économiques, estimant que la décision a été prise sans dialogue préalable. Cette fermeture est motivée, selon l'association gestionnaire Creefi, par une situation financière dégradée depuis plusieurs années. Le groupe évoque l'inflation, la hausse des coûts énergétiques, une baisse des effectifs et des investissements récents lourds, tout en rappelant que les effectifs prévus – 146 scolaires et 15 apprentis – ne sont pas atteints. L'établissement affiche une perte cumulée dépassant un million d'euros en dix ans. Les difficultés du lycée s'expliquent aussi par son implantation géographique et l'impossibilité d'ouvrir de nouvelles classes, ce qui limite son attractivité. Pourtant, l'établissement accueille des élèves souvent en fragilité scolaire, pour lesquels Le Bréda constitue un lieu d'accompagnement individualisé. Enseignants et parents rappellent qu'il s'agit du seul lycée de la « seconde chance » entre Grenoble et Chambéry. La mobilisation populaire est également forte : plus de 4 400 signatures ont été recueillies via une pétition lancée par la maire d'Allevard, tandis que les personnels et les élèves multiplient les actions de sensibilisation.

Les principales délibérations du Conseil Communautaire du 2 février 2026**1- Budget primitif: rigueur, méthode et anticipation**

C'est dans cet esprit qu'a été voté le budget du Grésivaudan ce 2 février et ce, dans un contexte économique national qui reste fragile : croissance autour de 1 %, inflation certes en reflux mais toujours présente dans les dépenses de fonctionnement, durcissement de la politique budgétaire de l'État et pression sur les collectivités locales pour participer au redressement des comptes publics. Ces éléments, combinés aux transitions écologique, énergétique et sociale en cours, ont des effets directs sur le fonctionnement et les choix stratégiques des intercommunalités. À l'échelle nationale, la hausse des coûts de l'énergie, le ralentissement de l'activité économique et les tensions budgétaires de l'État entraînent mécaniquement moins de ressources pour les collectivités. « L'Etat est vorace avec les collectivités et les EPCI. Notre communauté de communes doit donc faire face à des ponctions importantes qui pourraient avoir des conséquences lourdes sur le futur si nous ne réagissons pas aujourd'hui. Mais nous avons pu pondérer les dépenses afin de garantir l'équilibre. Nous avons également fait le choix de sanctuariser deux politiques : l'emploi, l'insertion et la solidarité et le lien social ; et ce au regard de la conjoncture économique actuelle et des perspectives futures. » a tenu à préciser le Président Henri Baile. C'est donc un budget total de 216 M€ qui a été voté ; un budget maîtrisé, capable de répondre aux besoins présents et futurs des habitants en respectant les priorités essentielles du Projet de Territoire.

2- Le Plan Climat Air Territorial du Grésivaudan est adopté

Il s'agit là de l'aboutissement d'un travail collectif pour un territoire sobre, résilient et responsable. Pour rappel, le PCAET est un document de planification réglementaire qui vise 3 orientations : lutter contre le changement climatique, adapter le territoire aux changements climatiques et à lutter contre les pollutions atmosphériques à l'horizon 2030. Ces 3 orientations se déclinent en 9 axes stratégiques, actés en conseil de juin dernier. Après un examen par les services de l'Etat, le PCAET du Grésivaudan a été approuvé par le Préfet de Région et les élus communautaires l'ont donc adopté à l'unanimité : « un acte important pour l'avenir de notre territoire », s'est réjoui le Président Baile. C'est justement pour accompagner la population dans la lutte contre le changement climatique, que les élus ont voté pour la hausse de la Prime Air Bois pour les foyers modestes et très modestes, qui pourront donc désormais compter sur une aide financière locale de 3 000€ soit 600€ de plus qu'auparavant, afin de remplacer leur chauffage bois non performant et non conforme, générateur de particules fines.

**INTERCO' Rencontres avec le Président**

Henri Baile, Président de la communauté de communes vous rencontre lors de permanences sur le territoire. Bernin fait partie du **Secteur 2** regroupant Crolles, Froges, La Terrasse, Lumbin et le Plateau des Petites Roches. Prenez rendez-vous et consultez les prochaines dates sur www.le-gresivaudan.fr

SPORT & BIEN-ÊTRE

BERNIN YOGA FÊTE AVEC VOUS SES 20 ANS !



Bien-être, joie et détente, rejoignez-nous **samedi 25 avril**. Une belle opportunité pour découvrir et expérimenter différentes facettes et bienfaits du yoga, dans le respect de son corps, à travers nos ateliers thématiques:

- Yoga des membres inférieurs (articulations,...) et du bassin
- Yoga des yeux pour les détendre
- Équilibre pour stabilité physique et intérieure
- Do-In (auto-massage) pour stimuler l'énergie
- Relaxation, détente, lâcher-prise
- Yoga sur chaise accessible à chacun, bénéfique pour tous
- Yoga du dos pour soulager les tensions
- Gestion du stress pour la sérénité
- Respiration consciente, contrôle du souffle

Journée conviviale (9h-17h), salle des fêtes de Bernin, avec spectacle surprise, buffet !



Contact : christian.corsin@gmail.com - 06 85 41 19 66

CAF GRÉSIVAUDAN



Afin de multiplier l'offre de sorties, dont la demande est en hausse, notre Club a mené un effort sans précédent pour recruter et former de nouveaux encadrants. Ainsi, pour 2025-2026, nous accompagnons la formation de 7 nouveaux initiateurs et de 9 nouvelles initiatrices en alpinisme, escalade, randonnée/raquettes, ski de randonnée, via ferrata, canyon et trail ! Parallèlement, le Club s'est engagé dans une politique de formation des adhérents en multipliant cycles de progression et soirées thématiques. Citons notamment la conférence "traces hivernales" animée par un professionnel de l'ANENA, interclubs et inter fédérations, largement suivie par 135 participants, une réussite !



Renseignements : caf-gresivaudan@ffcam.fr - www.caf-gresivaudan.ffcam.fr

GRÉSIVAUDAN BASKET CLUB



Le Grésivaudan Basket Club a à cœur de mettre en lumière ses projets (création d'une équipe handisport séniors) et les valeurs du sport. À la Fêtes du sport de Crolles, la mairie a permis à tous les passionnés de se réunir autour d'animations et de shows (basket acrobatique). Au gymnase Guy Bolès, à partir de 12h30, il y aura deux tournois, U9 le 4 avril 2026, gratuit pour les licenciés du GBC et 20 euros pour les équipes invitées et 3X3 le 11 avril 2026, 10 euros pour tous les participants, licenciés ou pas du GBC.



Renseignements : gresivaudanbasketclub@gmail.com - www.gresivaudanbasket.club/organization/215518/home

LA COMPÉTITION AU TENNIS CLUB DE BERNIN



Un grand bravo à Mathéo, Romain et Simon champions de l'Isère en équipes 17/18 ans ainsi qu'à Mathé B. champion de l'Isère en individuel 15/16 ans. Très beau succès de notre tournoi adultes avec 140 participants, beau parcours de nos berninois. Vainqueur Sagar MITTAL du GT en hommes et Marie Plumel de Poisat en femmes. Vous souhaitez pratiquer le tennis et rejoindre un club convivial, contactez-nous :



Contact : tcbarnin@orange.fr - 04 76 08 83 75 - Facebook : [Tennis club de Bernin](https://www.facebook.com/Tennis.club.de.Bernin) - Instagram : [@tcbarnin](https://www.instagram.com/tcbarnin)

CULTURE & LOISIRS

A CROCHES CHŒUR



Au programme de la saison : Magnificat de Vivaldi, Miserere Mei de Lotti, Stabat Mater de Pergolese. Concerts : le samedi 13 juin à 20h église Sainte Thérèse à Brignoud et le dimanche 14 juin à 17h église Saint François de Sales à Grenoble. Le chœur sera accompagné par l'ensemble baroque « Le jardin musical » et dirigé par Charlotte Rulh. Solistes : Marie-Luise Schneider et Caroline Gesret. Très beaux concerts en perspective, venez nombreux !



Renseignements : a.croches.choeur.38@gmail.com

AMZOV



Le 21 janvier, l'Amzov donnait son traditionnel concert du Nouvel An à l'auditorium du Campus horticole de Saint-Ismier. Un rendez-vous toujours plus apprécié des lycéens qui ont su encourager et féliciter les musiciens de l'atelier jazz et de l'orchestre symphonique de l'Amzov à la hauteur de leur talent. Les deux formations, dirigées respectivement par Quentin Richaud et Célestin Bernard, ont puisé dans un répertoire aussi varié qu'attractif pour offrir une soirée musicale haute en couleurs et en convivialité !



Contact : [04 76 52 34 14](tel:0476523414) - amzov@orange.fr - www.amzov.fr

CLUB PHILATÉLIQUE DE BERNIN

Après plus de 35 ans d'existence, le club philatélique de Bernin remercie vivement toutes les personnes qui l'ont soutenu. L'aventure philatélique Berninoise continue par l'intermédiaire d'Anny et du club timbrophile du haut Grésivaudan (CTHG).

Petite question ! Je voyage partout dans le monde tout en restant dans mon coin. Qui suis je ? : erbmit el



Renseignements : anny.charras@wanadoo.fr

COMITÉ DE JUMELAGE BERNIN - KIESELBRONN



Le comité de jumelage de Bernin a participé en décembre dernier au marché de Noël de Kieselbronn. Dix membres du comité y ont retrouvé leurs amis allemands dans une ambiance conviviale, en partageant traditions et spécialités françaises (crêpes, fromages, charcuterie, vin chaud). La tombola a rencontré un beau succès ! Le comité remercie les bénévoles, les adhérents, la municipalité de Bernin et la commune de Kieselbronn pour leur accueil et leur soutien. En 2026, le comité participera au troc plantes de Saint-Nazaire-les-Eymes le samedi 18 avril, de 14h à 17h, sous le préau du plateau sportif derrière la mairie. Chacun pourra échanger boutures, graines et conseils, et profiter d'un espace de gratuité pour donner ou troquer divers objets du quotidien. La rencontre annuelle du jumelage se déroulera à Kieselbronn lors du week-end de l'Ascension, du 14 au 17 mai. Un groupe de cyclistes reliera Bernin à Kieselbronn, tandis que les autres participants voyageront en bus. Ce séjour permettra de célébrer les 39 ans du jumelage et découvrir notre commune partenaire. Si vous souhaitez participer, contactez rapidement Gisèle.



Contact : Gisèle Lemièrre - [06 21 93 58 32](tel:0621935832) - gisoula.lemiere@orange.fr

PETITS POINTS & COMPAGNIE



Une association pour les passionnés de tricot, crochet, couture, broderie, patchwork... Des rencontres bimensuelles et intergénérationnelles pour partager les savoir-faire et stimuler la créativité en toute convivialité ! Ateliers, rencontres, expositions, sorties dans les salons, organisation d'événements rythmeront l'année. Nous nous retrouvons deux jeudis par mois de 20h à 22 h dans la salle "Club house" au CUBE de Bernin. Tarif 30 € pour les Berninois, et 35 € pour les habitants d'autres communes. Présidente : Ghislaine Bosset



Renseignements : petitspointsetcompagnie38@gmail.com

UNIVERSITÉ INTER-ÂGES DU DAUPHINÉ - PRIX LITTÉRAIRE DE L'UIAD 2025

Prix littéraire UIAD 2025

Zineb Mekouar

Souviens-toi des abeilles



Le 12 décembre dernier, l'UIAD a eu le plaisir d'accueillir Zineb Mekouar, la lauréate du prix littéraire 2025 pour son livre « Souviens-toi des abeilles », paru chez Gallimard en 2024. Le public, nombreux malgré la proximité des vacances de Noël, s'est montré particulièrement curieux et les questions ont été nombreuses, portant à la fois sur le livre lui-même, sur le travail de l'écrivaine et sur le Maroc puisque c'est dans ce pays que Zineb Mekouar a situé son roman. Nous recommandons vivement la lecture de ce livre très touchant.



Renseignements : adj.communication@uiad.fr - www.uiad.fr



Commémoration du 5 décembre

La cérémonie commémorative de la Journée d'hommage national aux morts pour la France pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie, a eu lieu vendredi 5 décembre, en présence des élus bernois accompagnés des représentants de l'UNC Alpes Chartreuse, de la Police Municipale et des Sapeurs pompiers.



Repas de Noël des séniors

Le traditionnel repas de Noël des séniors a eu lieu dimanche 7 décembre à la salle des fêtes. Les personnes de plus de 67 ans invitées par la commune ont partagé un repas festif accompagné d'une animation musicale et suivi d'un bal.



JANVIER 2026



Spectacle de Noël

Mercredi 10 décembre avait lieu à la salle des fêtes le spectacle de fin d'année de la bibliothèque. Un spectacle réjouissant, proposé par la Cie Artiflette rempli de poésie, de surprises et de musique qui a ravi petits et grands venus nombreux pour fêter la fin de l'année.



Marché de Noël

La quatrième édition du marché de Noël organisée par le Comité des fêtes de Bemini a eu lieu samedi 13 décembre sur la place de la Bascule. Les visiteurs étaient nombreux, petits et grands, à venir à la rencontre du père et de la mère Noël.



Cérémonie des Vœux 2026

Le jeudi 15 janvier, la salle des fêtes a accueilli la cérémonie des vœux de Mme le Maire, Anne-Françoise Besson, et du Conseil municipal pour la dernière fois de ce mandat. Un moment chaleureux et traditionnel qui permet de se retrouver pour partager la galette et fêter ensemble la nouvelle année. L'occasion également de remercier l'ensemble des élus, agents municipaux, associations et habitants pour leur engagement au service de Bemini.



Nuits de la lecture

Vendredi 23 janvier, la salle des fêtes a accueilli une veillée contée aussi originale que captivante. La conteuse Elisabeth Calandry a transporté le public dans l'univers de « Chèvres et fées des Alpes » : histoires espieuses et mystérieuses peuplées de chèvres menteuses, de fées bergères, de diables des chalets et d'objets enchantés.

MARS

2026



Spectacle de magie

Vendredi 30 janvier, le CCAS de Bemini a proposé le spectacle de Jo le Magicien aux petits et grands à la salle des fêtes avec pour objectif de resserrer les liens entre les enfants du centre de loisirs et des écoles, qui ont réalisé les cartes de Noël distribuées à nos anciens lors du repas de Noël et de la distribution des colis.



Vendredi en musique

La salle des fêtes accueillait ce vendredi 30 janvier, une soirée musicale spéciale "Chants Chorales", au cours de laquelle 4 chorales se sont relayées, proposant aux spectateurs, venus nombreux, un joli medley entre chants sacrés, chants gospel, pop/rock et standards de jazz. Lors de cette soirée, la buvette était tenue par l'association A Croches Choeur.

LES QUATRE SAISONS D'UNE TOURELLE EN FOLIE

La tourelle de la Veyrie avec son balcon perché domine la vallée de l'Isère. Conçue dans les années folles, elle est accolée à cette Maison forte moyenâgeuse percée de fenêtres à meneaux.



MAIRIE

496 RD 1090 - 38190 Bernin
04 76 92 07 40
www.bernin.fr
mairie@bernin.fr

Horaires d'ouverture au public :

- Lundi de 13h30 à 17h30
- Mardi de 13h30 à 17h30
- Mercredi de 8h30 à 17h30
- Jeudi de 13h30 à 17h30
- Vendredi de 13h30 à 17h30
- Samedi de 9h à 12h

Permanences pour l'état civil ou le cimetière en dehors de ces horaires sur rdv.

PERMANENCE NUMÉRIQUE

Jeudi matin sur rdv

ÉCOLE MATERNELLE

04 76 08 85 42

ÉCOLE PRIMAIRE

04 76 08 12 40

SERVICE ENFANCE-JEUNESSE & VIE SCOLAIRE

Tél. 04 76 08 86 82

Réservation Cantine/périscolaire :

04 76 72 81 75 ou 06 85 18 95 09

enfance-jeunesse@bernin.fr

CRÈCHE - HALTE-GARDERIE

04 76 08 88 41

RPE Les Grési'mômes

06 73 09 35 85

rpe.lesgresimomes@le-gresivaudan.fr

VIE ASSOCIATIVE

04 76 92 35 56 - association@bernin.fr

BIBLIOTHÈQUE FRANÇOISE GIROUD

04 76 08 89 34 - bibliotheque@bernin.fr

CCAS

04 76 92 35 57 - ccas@bernin.fr

SERVICE TECHNIQUE

04 76 92 07 48

service-technique@bernin.fr

URBANISME

04 76 92 35 59

urbanisme@bernin.fr

Accueil sur rendez-vous

POLICE MUNICIPALE

04 76 13 24 56

police.municipale@bernin.fr

OBJETS TROUVÉS

L'accueil de la mairie met à la disposition des habitants un coffre d'objets trouvés sur la commune (salle des fêtes, trottoirs, etc.). Les objets sont gardés pendant un an et un jour puis sont jetés (clés, documents) ou donnés (vêtements). Contact : 04 76 92 07 40

CONSEILS JURIDIQUES

Vous pouvez disposer des conseils d'un avocat et d'un médiateur conseil. Ces professionnels vous accueillent sur rendez-vous et vous conseillent gratuitement. Pour l'avocat, il convient de prendre rendez-vous auprès de la mairie (1 samedi/mois de 9h à 12h).

Pour le médiateur conseil, s'adresser à la mairie de St-Ismier (04 76 52 52 25).

Permanence avocat : 04 76 92 07 40
(un samedi par mois)



Un défibrillateur est à votre disposition à l'extérieur du gymnase le CUBE au 170 chemin du Clôt



PHARMACIES DE GARDE

Pour connaître les pharmacies de garde vous pouvez consulter www.servigardes.fr ou appeler le 08 25 74 20 30 (0.15€ la minute)



> **POMPIERS : 18**

> **SAMU : 15**

> **CENTRE ANTIPOISON : 04 72 11 69 11 (Lyon)**

> **GENDARMERIE : 04 76 52 15 45 (Saint-Ismier)**

> **Enedis (ex-ERDF) raccordement : 0 969 321 853**

> **Enedis dépannage : 09 726 750 38**



> **GrDF : 0 810 224 000 - Conseil clientèle**



> **GrDF : 0 800 47 33 33 - Dépannage**



> **Eaux de Grenoble Alpes : 04 76 86 20 70**

> **Service des Eaux Le Grésivaudan : 04 76 99 70 00**



> **Abeille Dauphinoise : 06 12 86 12 48**
(pour la récupération des essaims)

NUISANCES

BRUITS « DOMESTIQUES »

Jours ouvrables de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 19 h 30, le samedi de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h et le dimanche et jours fériés de 10 h à 12 h. Tout contrevenant fera l'objet d'une amende (38 euros).

BRUITS DE CHANTIERS (PUBLICS OU PRIVÉS)

Les travaux ne sont autorisés que du lundi au vendredi de 8 h à 18 h et le samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Les travaux sont interdits les dimanches et jours fériés et en dehors des horaires précités.

FEUX DE JARDIN

Le brûlage de bois est FORMELLEMENT interdit. Pour tout renseignement complémentaire : arrêté préfectoral n° 2008-11 470 portant réglementation des déchets végétaux.

TRANSPORTS

M réso

04 38 70 38 70
www.reso-m.fr



SMMAG

Service Transport
Exploitation
développement
smmag.fr



COLLECTE DE TEXTILES, CHAUSURES ET LINGE DE MAISON

À déposer dans la borne de collecte installée au niveau du parking de la salle des fêtes, du parking relais et du parking pont de Bernin.

SERVICE DES EAUX DU GRÉSIVAUDAN

480 Rue de Tire Poix
38660 Saint-Vincent-de-Mercuze
04 76 99 70 00



CENTRE NAUTIQUE DU GRÉSIVAUDAN

04 76 92 10 56
Lundi de 12h15 à 13h30 et de 19h30 à 21h - Mardi de 12h15 à 13h30 et de 20h30 à 22h - Mercredi de 11h30 à 15h30 - Jeudi de 12h15 à 13h30 - Vendredi de 12h15 à 13h30 et de 19h45 à 22h - Samedi de 11h15 à 18h - Dimanche de 9h à 17h
www.le-gresivaudan.fr



SIZOV

Syndicat compétent en matière de construction, investissement, gestion et entretien des équipements sportifs, soutien culturel et subventions aux associations. Syndicataires et gestion de la Gendarmerie de St-Ismier. 04 76 590 590

SERVICES INTERCOMMUNAUx

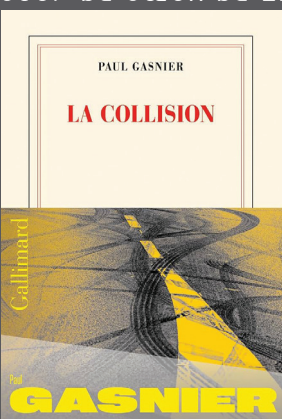
COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES



DÉCHETTERIES

- Crolles : (rue des Frères Montgolfier) ouverte du lundi au dimanche de 8 h 15 à 17h45
- St-Ismier (chemin de Vergibillon) : ouverte du lundi au dimanche de 8h15 à 17h45
- Le Touvet (Chemin de l'Empereur) : ouverte du lundi au dimanche de 8h30 à 17h45. Fermée les jours fériés

COUP DE CŒUR DE LA BIB'



LA COLLISION

Paul Gasnier

Editeur : Gallimard

Paul Gasnier perd sa mère, décédée en 2012, percutée en plein centre-ville de Lyon par un jeune délinquant en moto qui faisait du rodéo urbain. Treize ans plus tard, refusant de tomber dans la haine de l'autre, l'auteur devenu journaliste, enquête sur le parcours de ce jeune et analyse les faits avec beaucoup de recul et de réflexion.

Un premier roman bouleversant.

> BIBLIOTHÈQUE FRANÇOISE GIROUD

260 chemin de la Proula, 38190 Bernin

Tél. 04 76 08 89 34

Courriel : bibliotheque@bernin.fr

Ouverture en période scolaire :

- Mardi-Vendredi : 16h-18h30
- Mercredi : 10h-12h30/14h-18h30
- Samedi : 9h30-12h30

Ouverture en période de vacances scolaires :

- Mardi-Mercredi-Vendredi : 10h-12h / 14h-18h30
- Samedi : 9h30 - 12h30



Élections Municipales 2026



DIMANCHES 15 ET 22* MARS 2026

De 8h à 18h au CUBE

Les bureaux de vote seront ouverts de 8h à 18h au CUBE

**S'il n'y a que deux listes, il n'y aura pas de 2nd tour le 22 mars*



Expositions

visibles aux horaires d'ouverture

DU 17 MARS AU 30 MAI 2026

« **Échappées** »

Exposition de photos de Nollan Cloarec

Salle du conseil de la mairie de Bernin

Renseignements : 04 76 92 35 56

ou culture@bernin.fr



DU 17 MARS AU 30 MAI 2026

« **En matière d'arbres** »

Exposition de peintures d'Agnès Rolin

et de photos de Jean-Claude Caerou

Bibliothèque Françoise Giroud

Renseignements : 04 76 08 89 34

ou bibliotheque@bernin.fr



Mars

MERCREDI 11 MARS

Journée nationale d'hommage aux victimes du terrorisme

Pavoisement du monument aux morts

Renseignements : 04 76 92 07 47

ou secretariat@bernin.fr

VENDREDI 13 MARS

Lecture

« **39-45, Hommage aux femmes résistantes** »

par la Compagnie ACOUR dans le cadre de la

Journée Internationale des Droits des Femmes

Avec : Thérèse Aymoz, Louise Cavagna,

Dominique Maurice et Roland Monon

À 20h30 à la salle des fêtes

Tout public à partir de 12 ans

Plein tarif = 10€ - Tarif réduit = 7€

Résa : 04 76 92 35 56

ou culture@bernin.fr



SAMEDI 14 MARS

Carnaval

organisé par l'APE de Bernin

14h : maquillage au kiosque de la Maison Michel

14h45 : déambulation depuis le CUBE

16h : goûter et maquillage au Clos Michel

17h : Embrasement de M. Carnaval

Ventes de boissons, crêpes et gâteaux

Renseignements : ape.bernin38@gmail.com

DIMANCHES 15 ET 22* MARS

Élections municipales

De 8h à 18h au CUBE

Renseignements : 04 76 92 07 47

ou secretariat@bernin.fr

JEUDI 19 MARS

Journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc

Cérémonie commémorative en présence du

comité FNACA de Bernin

À 18h au monument aux morts

Renseignements : 04 76 92 07 47

ou secretariat@bernin.fr

VENDREDI 27 MARS

Thé dansant

organisé par le CCAS de Bernin

À partir de 14h / réservé aux retraités

Réservation obligatoire : 04 76 92 07 40

ou mairie@bernin.fr

Scannez le QR-code



Retrouvez l'actualité de Bernin sur
bernin.fr et les réseaux sociaux :



@villedebernin #villedebernin



Avril

MERCREDI 15 AVRIL

Collecte de sang

organisée par l'ADSB St-Eynard
à l'Agora de St-Ismier, de 9h à 13h
et de 15h30 à 19h30
Prenez rdv sur dondesang.efs.sante.fr



SAMEDI 18 AVRIL

Troc plantes

avec la participation du Comité de
Jumelage Bernin-Kieselbronn
De 14h à 17h à Saint-Nazaire-les-Eymes
Contact : Joëlle Seyfert - 06 14 94 53 52

Troc plantes

SAMEDI 18 AVRIL

De 14h à 17h à Saint-Nazaire-les-Eymes



SAMEDI 25 AVRIL

Journée Découverte Yoga et Do-in

De 9h à 17h, à la salle des fêtes / Entrée Gratuite
Par Bernin Yoga, pour votre bien-être !
Programme : christian.corsin@gmail.com
ou 06 85 41 19 66

Exposition "Une saison à l'atelier de Peinture"

de l'association Jamais trop d'Art

DU 2 JUIN AU 29 AOÛT 2026

À la Bibliothèque municipale



Mai

VENDREDI 8 MAI

Commémoration de la Victoire du 8 mai 1945

À 11h au monument aux morts
Renseignements : 04 76 92 07 47
ou secretariat@bernin.fr

FAITES DU VÉLO

MARDI 19 MAI

23^{ème} Concours des écoles à vélo

Programme prochainement sur bernin.fr
Renseignements : 04 76 72 81 75
ou enfance-jeunesse@bernin.fr

MERCREDI 20 MAI

Atelier créatif « Crée ton petit vélo-mobile »

animé par la plasticienne Sophie Dody
De 14h à 15h30 ou de 16h à 17h30
À la salle des fêtes
Entrée libre - À partir de 6 ans
Réservation obligatoire : 04 76 08 89 34
ou bibliotheque@bernin.fr

SAMEDI 23 ET DIMANCHE 24 MAI

Escape Game à vélo gratuit

Programme prochainement sur bernin.fr
Renseignements : 04 76 72 81 75
ou enfance-jeunesse@bernin.fr

SAMEDI 30 MAI

Concert duo corse « Fiuminale »

À 20h30 à l'église de Bernin
Placement libre - Tarif unique : 16€
Résa : 04 76 92 35 56 ou culture@bernin.fr

Concert duo corse "Fiuminale"

SAMEDI 30 MAI

À 20h à l'église de Bernin



Juin

DU 2 JUIN AU 29 AOÛT

Exposition peintures

« La poésie d'un objet ordinaire »
de l'association Jamais trop d'art
Dans la salle du conseil de la mairie
Visible aux heures d'ouverture
Renseignements : 04 76 92 35 56
ou culture@bernin.fr

DU 2 JUIN AU 29 AOÛT

Exposition peintures

« Une saison à l'atelier de Peinture »
de l'association Jamais trop d'art
À la Bibliothèque municipale
Visible aux heures d'ouverture
Renseignements : 04 76 08 89 34
ou bibliotheque@bernin.fr

VENDREDI 5 JUIN

Commémoration de l'abolition de l'esclavage

À la salle des fêtes
Renseignements : 04 76 92 07 47
ou secretariat@bernin.fr

LUNDI 8 JUIN

Journée d'hommage aux morts pour la France en Indochine

Pavoisement du monument aux morts

VENDREDI 12 JUIN

Théâtre en plein air

« Au cœur des halles »
par la Compagnie Petits bâtons Productions
À 19h30 au Clos Michel
Billetterie solidaire avec le dispositif « 2kg de culture »
+ d'infos : 04 76 92 35 56 ou culture@bernin.fr

Théâtre en plein air "Au cœur des halles"

par la compagnie Petits bâtons Productions

VENDREDI 12 JUIN

À 19h30 au Clos Michel



l'agenda